

■ **Fondation de l'Hôpital Pourtalès**, à Neuchâtel, CH-645-1002092-6, gérer la fortune générale du fonds dont les revenus nets annuels sont affectés à la couverture de déficit d'exploitation de l'Hôpital Pourtalès, etc. (FOSC du 15.04.2004, p. 12). Bonhôte Pierre n'est plus membre du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Perdrizat Daniel, de Onnens (VD), à Neuchâtel, est membre et président du conseil de fondation, avec signature collective à deux. Aubry André est maintenant domicilié à Corcelles-Cormondrèche.
Journal no 2972 du 06.12.2004
(02584384 / CH-645.1.002.092-6)